

CHAMPIONNATS D'OCCITANIE DES RELAIS
COUPE REGIONALE DES SPECIALITES
RODEZ (Stade de Vabre) le 25 septembre 2022
(263879)

1. NATURE de la COMPETITION : ELITE FEMININES MASCULINS
2. HORAIRES : Les horaires provisoires diffusés sur le site de la Ligue et dans ce livret depuis le mois d'avril seront modifiés et deviendront définitifs dès la publication des engagés.

10h00 : Ouverture du Secrétariat, Formation du Jury

11h00 : Fin de confirmation des engagements

COURSES	HORAIRES PROVISOIRES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FEMININS
3000m et 5000m Marche	11 h 30	Triple Saut TCM Disque TCM	Perche TCF Hauteur TCF
	12 h 30	Poids TCM	
800m TCF	12 h 45		
800m TCM	13 h 00		
4x100m TCF	13 h 30		Javelot TCF Triple Saut TCF
4x100m TCM	13 h 45	Perche TCM	Disque TCF
110m haies (1,06) TCM 110m haies (0,99) JUM 110m haies (0,91) CAM 100m haies (0,84) TCF	14 h 15		
100m TCF	14 h 45	Hauteur TCM Javelot TCM	Poids TCF Longueur TCF
100m TCM	15 h 00		Marteau TCF
4x1000m CAF - JUF 4x1000m CAM - JUM	15 h 15		
4x400m TCF 4x400m TCM	16 h 00	Longueur TCM	
4x200m TCF 4x200m TCM 4x200m Mixte	16 h 15	Marteau TCM	
Relais Medley Long 1200m-400m-800m-1600m	16 h 45		
Relais Medley Court 100m-200m-300m-400m	17 h 00		

3. QUALIFICATIONS des ATHLETES : INSCRIPTIONS LIBRES AVANT LE 21/09/2022 23h59
Engagement sur le site d'engagement de la LAO : <http://engagements.athle-occitanie.fr/>

Attention, veuillez à bien valider vos conditions d'assurance pour recevoir votre nouvelle licence.

4. RECOMPENSES :

Médaille d'or, d'argent et de bronze au classement de chaque épreuve de relais 4x1000CA et JU.

Médaille d'or, d'argent et de bronze au classement de chaque épreuve de relais en ELITE.

1 coupe à chaque équipe remportant un classement de la « coupe des spécialités ».

5. QUOTA D'OFFICIELS à PRÉSENTER :

Chaque club (même hors ligue) présentant des athlètes doit fournir des officiels suivant le tableau ci-dessous dans le cas des **épreuves individuelles** :

Athlètes participants du club	Juges du club à fournir
1 à 3	0
4 ou 5	1
6 à 9	2
10 à 19	3
20 à 29	4
30 à 39	5
40 et plus	1 juge supplémentaire par tranche de 10 athlètes

Les personnes de la structure organisatrice qui assurent des fonctions annexes pour le bon déroulement de la compétition (intendance, matériel...) dans la limite de 10 et compteront dans l'effectif de leurs clubs respectifs.

Repas des officiels offert par la LAO si besoin est.

Montant des pénalités et champ d'application :

Pénalité de 30€ par officiel manquant, prélevé au compte de club par la LAO.

Le calcul des pénalités sera effectué par le délégué de la CSO LAO en utilisant la composition officielle du jury publié sur le site FFA.

REGLES TECHNIQUES PARTICULIERES : IDEM LIVRET FFA 2022